

# Un dilemme moral

## Partage international n° 316 - Décembre 2014

Cher Monsieur,

Mon ami, J. D., est membre du Los Angeles Catholic Worker (Secours catholique). Un matin, un sans-abri lui demanda : « Pourrais-je utiliser vos toilettes ? » C'était un Noir âgé qui s'aidait d'une canne, une valise défoncée à ses côtés. Jeff lui répondit : « Les toilettes n'ouvrent pas avant 9 h 30. »

Jeff m'expliqua : « J'aurais pu le faire entrer dans notre cuisine et le laisser utiliser les toilettes où nous stockons nos réserves mais la dernière fois que je l'ai fait nous avons perdu tous nos réservoirs de savons. J'aurais dû prendre mes responsabilités en sa faveur, abandonner mon poste et attendre qu'il ait fini. Mais quand on laisse un sans-abri sans accès à des sanitaires utiliser des toilettes, il en profite pour transformer le lavabo et le sol en douche de fortune et en buanderie. Il se peut qu'il enlève sa chemise et son pantalon et qu'il se lave le corps tout entier ainsi que ses vêtements. »

Le sans-abri lui dit d'une voix paniquée : « S'il vous plaît, Monsieur, c'est vraiment pour aller aux toilettes. »

Jeff m'a expliqué : « Ce n'était pas une réponse très chrétienne, n'est-ce-pas ? Je ne pourrais que rejeter la responsabilité sur le manque de cœur de la bureaucratie municipale qui a enlevé les trente toilettes portables que nous avons obtenues après de si dures luttes ou sur la police qui donne des PV aux sans-abri qui urinent ou défèquent dans les rues.

Je pourrais aussi dire, peut-être avec plus d'honnêteté, que je ne veux pas être remis en cause par le Christ ressuscité en la personne d'un Noir âgé qui a besoin d'aller aux toilettes. Et s'il s'était agi de Jésus-Christ que j'avais envoyé faire ses besoins dans la rue ?

Se pourrait-il que ce fût le Maître Jésus ?

**H. J., Redondo Beach, Los Angeles, E.-U.**

&lsqb;Le Maître de B. Creme indique que le « sans-abri » était Maitreya.&rsqb;

Etats-Unis

**Thématiques :** [signes et miracles](#)

**Rubrique :** [Courrier des lecteurs](#) (Cette rubrique est alimentée par une réserve importante de courriers confirmés par le Maître de Benjamin Creme comme relatant de véritables rencontres avec des Maîtres, ou un « porte-parole », non encore publiés. S'y ajoutent d'autres courriers, plus récents, qui n'ont pas pu être vérifiés.)